



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 168-2020
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.222

Déposée le : 09.06.2020

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : Les Verts (Kohler, Meiringen) (porte-parole)

Cosignataires : 8

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Offensive pour l'énergie solaire : obligation pour les gros consommateurs de participer à la production d'énergie

Le Conseil-exécutif étudie l'opportunité d'obliger les gros consommateurs de courant électrique à en produire eux-mêmes.

Développement :

De manière générale, les gros consommateurs disposent de grandes toitures dont la surface se prête à la production d'énergie solaire, de sorte qu'ils peuvent contribuer à la transition énergétique avec leur propre production. La démarche est également pertinente sous l'angle économique, puisque le système suisse actuel est conçu pour encourager la consommation sur site. La part d'énergie consommée sur place serait particulièrement élevée pour les entreprises artisanales, dont l'activité est concentrée sur la journée. Pour les gros consommateurs, investir dans une grande installation photovoltaïque serait un moyen de réduire leurs dépenses d'électricité. Malgré cela, la construction de ce type d'installation stagne, alors même qu'il est impératif d'accélérer le développement de la production photovoltaïque sur les surfaces des grands bâtiments dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat et des services pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique 2050. La situation actuelle montre que les incitations existantes au niveau fédéral ne suffisent pas. En introduisant une obligation de production d'électricité sur site tout en veillant à ce qu'elle ne constitue pas une contrainte excessive, le Conseil-exécutif a la possibilité de donner une impulsion qui fait manifestement défaut.

Destinataires

- Grand Conseil